

« Présentation : pratiques du récit oral »

Diane Vincent et Jacques Bres

Revue québécoise de linguistique, vol. 29, n° 1, 2001, p. 7-10.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/039426ar>

DOI: 10.7202/039426ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

PRATIQUES DU RÉCIT ORAL

Diane Vincent
Université Laval
Jacques Bres
Université Paul-Valéry (Montpellier III)

Longtemps le récit, tout particulièrement dans les études francophones, n'a été analysé que dans sa réalisation écrite et selon une perspective structuraliste qui, si elle était à même de décrire la macrostructure narrative, notamment dans sa dimension sémantique, ne disait rien ou pas grand-chose de la textualité du récit lui-même¹. Dans les années soixante, Sacks et Labov, de façon différente, ont introduit le récit oral dans le champ des recherches de l'analyse du discours, alors même que tel n'était pas initialement leur but.

Sacks, dès 1965, fait du récit d'un enfant de deux ans : «the baby cried/the mommy picked it up» l'un des thèmes récurrents de ses *Lectures*. Il s'agit moins au départ pour lui d'analyser ce récit en tant que tel que d'expliquer pourquoi ces deux énoncés sont d'entrée de jeu perçus comme appartenant à un genre spécifique. Il s'agit aussi de poser le problème du droit à la parole, souvent inégal — qu'on pense seulement à la relation asymétrique parent-enfant — et de l'interdiction de recourir à certaines activités discursives selon les contextes et les interlocuteurs.

À peu près à la même époque, Labov rencontre le récit oral latéralement, dans le cadre d'une enquête sociolinguistique (par entrevues) sur l'«African American Vernacular English» : il voit, dans la sollicitation du récit de danger de mort, une façon commode de recueillir des données verbales en contournant le paradoxe de l'observateur. Dans les deux cas, le récit oral est initialement un moyen qui permet d'atteindre et de travailler un autre objet : la catégorisation pour le sociologue, le vernaculaire pour le sociolinguiste.

¹ Le numéro 8 de la revue *Communications* (1966, Paris, Seuil), intitulé *L'analyse structurale du récit*, est un bel exemple de ce type d'approche.

Malgré cela, le récit oral demandait son dû, et ce dû lui fut accordé. Labov consacra au récit d'expérience personnelle — défini comme récit d'évènements «that have entered into the biography of the speaker» (1997 : 399) — quatre articles, dont le premier, cosigné avec Waletzky (1967), présente le modèle qui deviendra la référence incontournable en analyse du récit oral.

Par extension, ces travaux ouvraient la voie à l'étude du récit conversationnel (dans lequel un locuteur, en situation d'interaction verbale, met en récit un élément quelconque de son vécu). Ce genre de discours a fait depuis l'objet de nombreux articles, de colloques (Bres 1993), d'ouvrages (Polanyi 1989, Laforest 1996), jusqu'au récent volume 7 regroupé du *Journal of Narrative and Life History* (1997), publié à l'occasion du trentième anniversaire du texte fondateur de Labov et Waletzky.

La présente publication entend faire travailler certaines notions fondamentales de l'analyse mais surtout, comme son titre l'indique, étudier le récit dans son cadre interactif de production : la conversation, l'interview médiatique, l'entretien thérapeutique, la transaction commerciale... La première partie est consacrée à l'étude de l'organisation et du déroulement du récit; la seconde s'attache à la description du récit en tant qu'activité conversationnelle se réalisant en interaction avec d'autres activités de ce type.

I Le déroulement et l'organisation du récit

Le modèle développé par Labov a été maintes fois appliqué, décortiqué, critiqué et révisé, mais jamais rejeté. Les articles de cette section proposent une relecture et un approfondissement de certaines notions issues de la modélisation labovienne ou qui en découlent.

Le texte de Jacques Bres s'attache à retravailler un «intouchable» du modèle labovien : la jonction temporelle comme seul critère définitoire de la relation de narration entre propositions. Sont décrites des occurrences — certes rares — dans lesquelles l'enchaînement des propositions narratives est de l'ordre de la simultanéité, de la régression, de l'inclusion, de la composition. Ce qui conduit à repenser la notion de textualité narrative.

L'évaluation dans le récit a été posée le plus souvent en termes syntaxiques (propositions évaluatives imbriquées au narratif ou libres) ou morphologiques (temps de verbes, adverbes, etc.), en opposition avec les propositions narratives. Bruno Bonu aborde l'évaluation d'un point de vue d'ethnométhodologue en montrant le rôle de l'évaluation plutôt que sa forme.

Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau étudient comment les narrataires suivent le déroulement du récit. Ils analysent, à partir de marqueurs très précis, l'influence réciproque qu'exercent le narrateur et le narrataire l'un sur l'autre au cours de l'activité narrative.

II L'activité conversationnelle d'où émerge le récit

Toutes les activités conversationnelles ne sont pas également propices à l'émergence de récits. Sacks l'a bien montré : ne raconte pas qui veut quand il veut. Des plus saugrenus à première vue (dans les transactions commerciales) aux plus favorables (dans les interactions entre pairs), les contextes d'émergence de récits méritent qu'on s'y attarde. Ainsi, les auteurs qui contribuent à cette seconde section traitent du rôle de l'activité narrative dans l'établissement des relations sociales, dans la construction de la permanence de soi, dans l'interprétation des faits et des représentations.

Marie Carcassonne-Rouif, Anne Salazar-Orvig et Amina Bensalah montrent comment, dans les entretiens thérapeutiques, les individus recourent au récit pour interpréter leur vécu, preuve s'il en est que la fonction de l'activité narrative dépasse largement le simple plaisir de raconter.

En analysant les propositions narratives dans les transactions commerciales, Laurent Filliettaz explique comment l'histoire personnelle des locuteurs guide leurs actions en cours. Ainsi, par le narratif, le passé donne un sens au présent.

Dans leurs articles respectifs, Marty Laforest d'une part, Diane Vincent et Laurent Perrin de l'autre, questionnent le récit en tant que retour sur une expérience appartenant au passé immédiat du narrateur. Pour Laforest, le narrateur construit sa biographie au jour le jour, en éliminant, avec le temps, les détails qui perdent de leur importance. Pour Vincent et Perrin, raconter sa journée est une activité conversationnelle typiquement narrative, qui toutefois ne répond pas aux critères de mémorabilité et qui repousse les limites de la racontabilité. S'agit-il encore de récits?

Les questions que suscite l'analyse des récits oraux, après plus de trente ans de recherche, sont révélatrices de l'air du temps scientifique : le champ est plus vaste, les enjeux plus sociaux, les préoccupations de moins en moins doctrinaires. Le présent ouvrage montre bien qu'étudier le récit, c'est non seulement décrire un genre discursif mais aussi aborder une activité discursive et sociale complexe, tant sur le plan de ses relations internes que sur le plan de ses relations avec le monde.

Références

- BRES, J. et coll. 1994 *Le récit oral*, Montpellier, Université Paul-Valéry, Praxiling.
Journal of Narrative and Life History vol. 7 (n^{os} 1 à 4), 1997.
- LABOV, W. et J. WALETSKY 1967 «Narrative Analysis: Oral Versions of Personal Experience», dans J. Helm et coll., *Essays on the Verbal and Visual Arts*, Seattle, University of Washington Press, p. 12-44.
- LABOV, W. 1972 «The Transformation of Experience in Narrative Syntax», *Language in the Inner City*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, p. 354-395.
Trad. fr. 1978, «La transformation du vécu à travers la syntaxe narrative», *Le parler ordinaire*, Paris, Minuit, p. 289-335.
- LABOV, W. 1997 «Some Further Steps in Narrative Analysis», *Journal of Narrative and Life History* 7 : 395-415.
- LAFORÉST, M. et coll. 1996 *Autour de la narration. Les abords du récit conversationnel*, Québec, Nuit Blanche.
- POLANYI, L. 1989 *Telling the American story : a structural and cultural analysis of conversation storytelling*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- SACKS, H. 1992 [1965-1972] *Lectures on Conversation*, 2 vol., Cambridge, Blackwell.